

creusés en terre ferme , et 1,000 avancés en mer , sous forme de jetées , pour atteindre une profondeur de 4 mètres.

Ce canal avait 4 mètres de tirant d'eau , 32 mètres de largeur au plafond et 40 à la ligne de floraison.

La dépense totale était évaluée à 3,600,000 fr. L'entretien annuel à 50,000.

Ce canal , débouchant en mer dans un parage bien abrité , et offrant une grande solidité d'ancrage , remplissait assez bien les conditions du problème de l'amélioration des embouchures. Cependant la longueur de son parcours , les lenteurs du passage de l'Ecluse et la difficulté pour les navires d'en sortir par certains vents , les frais de péage , etc. , ont fait rejeter ce projet.

Dans les conclusions données par M. Surell , on voit que , dans sa pensée , les deux systèmes de l'endiguement et du canal devraient être le complément l'un de l'autre. Le rapporteur de la Commission , chargée d'examiner les projets d'améliorations des embouchures du Rhône , soumis à l'enquête par l'arrêté préfectoral du 6 septembre 1847 , tout en donnant la préférence au projet d'endiguement , s'exprime ainsi sur celui du canal. (Page 115) :

« Si , dans la nécessité de faire un choix , le système du canal ne peut être accepté comme une solution unique , parcequ'il laisse plus à désirer que l'endiguement , parcequ'il répond aux besoins de la marine dans une plus faible mesure , parcequ'il donne une somme de commodités moins grande , parceque , demeuré seul , une partie de ses avantages serait même compensée et effacée par les gênes et les frais qu'il imposerait forcément à la navigation , ce mode de solution n'en a pas moins un degré d'utilité propre et considérable , et il constitue certainement un auxiliaire très-précieux et un complément on ne peut plus désirable. »

Aucune des deux solutions proposées n'échappe à de justes objections , mais serait néanmoins préférable à ce qui existe.

La réunion des deux projets et leur complète exécution donnerait lieu à une dépense d'environ 10.000,000.

L'examen des deux systèmes que nous venons d'exposer , l'in-